



Appel à communications (doctorants et jeunes chercheurs)



Affiche de la Sécurité Sociale 1945

Aux sources des politiques sociales : décentrer l'histoire du *welfare* européen (XIX^e-XXI^e siècles)

Organisateurs :

Eléonore Chanlat-Bernard, doctorante sous contrat (EHESS, CRH-ESOPP)

Federico del Giudice, doctorant sous contrat (EHESS, CRH-ESOPP et *Scuola Normale Superiore*, Pise)

Objet des journées d'étude

Ce projet pour l'année 2018-2019 est lauréat de l'appel à initiatives étudiantes PSL lancé en janvier 2018. Il prend la forme de **trois journées d'études** organisées autour de trois conjonctures temporelles de l'histoire du *welfare* et de la protection sociale européenne. Nous nous proposons d'en faire une arène de débat et d'y construire au fil des séances et des

interventions, par la **confrontation des points de vue historiographiques** et des exemples mobilisés, une **histoire connectée des politiques sociales européennes**. Chaque panel fera ainsi intervenir autour d'une thématique **doctorants et chercheurs** – interventions de 30 minutes chacune suivies d'un débat collectif plus transversal, à partir notamment de la question des sources mobilisées et de ce que « décentrer » veut dire. Les doctorants sont donc invités à prévoir dans leur communication la présentation d'un type/corpus de source : par exemple en mettant en avant des sources que l'on n'associerait pas à l'histoire de la protection sociale dans sa dimension institutionnelle mais qui permettent d'en éclairer le développement sous un jour différent; ou bien au contraire en mobilisant des sources qui émanent des institutions qui la gèrent, qu'on les lise dans le sens de l'archive ou à contre-sens. La validité même du découpage par conjoncture temporelle pourra être interrogée à partir de la multiplicité des périodisations et le feuilletage des contextes nécessairement propres à chaque présentation.

Le titre même du séminaire joue ainsi sur le double sens de « sources » pour interroger ce que cela implique en termes d'effet de centrément : dans quelle mesure le choix des sources pour faire une histoire des politiques sociales oriente-il notre lecture du développement de ces politiques sociales ? Comment décentrer la genèse de la condition de possibilité de l'Etat social à travers la pluralité de ses racines à la fois épistémiques, spatiales et institutionnelles et les tensions qui s'y jouent ? On mettra en particulier l'accent sur les **recoupements de temporalités**, les **survivances**, les **réverbérations complexes entre espaces**.

Cet appel s'adresse à tous les doctorants et jeunes chercheurs intéressés qui traitent de la protection sociale dans leurs recherches avec un intérêt pour les démarches connectées, transnationales ou comparatives et les enjeux de périodisation. Les disciplines privilégiées sont en **premier lieu l'histoire** mais aussi la sociologie, l'anthropologie, la philosophie sociale, le droit, l'économie, la science politique et la gestion. L'objectif est en effet de fédérer un groupe de travail de doctorants et de jeunes chercheurs sur une histoire connectée de la protection sociale en Europe sur la période : les journées d'étude se veulent donc les plus ouvertes possible au-delà des doctorants sélectionnés afin de faciliter les échanges et les débats entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés au-delà des affiliations institutionnelles et des partages disciplinaires.

Organisation des journées d'étude

Première journée prévue en novembre 2018. La protection sociale sur le long XIXe siècle : que nous disent les formes de solidarités et de protection face aux régime juridiques contraignants et coercitifs du monde du travail (contrat de louage de service, Masters and

Servants Acts...)? Le XIX^e siècle est associé à un régime de *laissez-faire* social, de non-intervention dans les relations de travail malgré une criminalisation effective des contrats en particulier dans le monde britannique. Cette vision est-elle valable ? Dans quelle mesure les utopies et les entreprises coopératives par exemple sont-elles à même de proposer et de promouvoir des formes de protection à l'intérieur ou à l'encontre des statuts juridiques existants ? Y a-t-il une « règle de la différence coloniale » entre terrain européen et terrain colonial ou plutôt un spectre de possibilités de jouer avec le statut du travail ? En particulier les formes de protection sociale en situation coloniale sont-elles pensées/mises en pratiques comme des modes spécifiques de discipline du travail par rapport à la situation européenne de l'époque?

Deuxième journée prévue en février 2019 : elle sera consacrée à la conjoncture qui se déploie entre les années 1880 et la fin de la seconde guerre mondiale. Il s'agit d'une période pivot dans l'historiographie sur la genèse de la protection sociale en Europe qui correspond aux premières véritables législations sociales en Europe occidentale en particulier – l'Angleterre et l'Allemagne faisant office de modèles à cet égard. L'objectif de cette journée est de replacer cette conjoncture charnière par rapport aux interactions et aux impacts à longue distance avec d'autres espaces, en particulier coloniaux. Cette période correspond en effet en Europe à une accélération de la rivalité inter-impériale et aux expériences « totalitaires ». Il nous semble intéressant de poser donc le problème de l'impact des projections impériales outre-mer et des modes de gestion coloniaux sur les enjeux de protection sociale en Europe. Les régimes fasciste et nazi se présentent également comme des régimes favorables à une extension de la protection sociale, à destination de groupes de populations spécifiques et en fonction de critères d'appartenance et idéologiques. Peut-on établir des continuités entre expérimentation coloniale et expérimentation de type autoritaire dans le domaine de la protection sociale ? Comment font-elles référence à l'héritage du XIX^e siècle aux niveaux tant intellectuel que juridique ?

Troisième journée prévue en mai 2019: elle sera consacrée à la période depuis 1945. L'historiographie y voit le moment de l'institutionnalisation (les Trente Glorieuses), des crises et des recompositions depuis les années 1970 (crise du compromis fordiste et réduction des dépenses publiques en matière sociale) puis les années 2000 avec les nouvelles technologies et les nouvelles formes d'automatisation du travail. Comment la protection sociale reflète-t-elle les recompositions du monde du travail dans ces années ? Dans quelle mesure l'internationalisation de la protection sociale à partir des années 1920 va-t-elle de pair avec une standardisation des normes ? Quel impact les décolonisations et les migrations de travail qui en résultent à destination des anciennes puissances coloniales ont-elles sur les régimes de

protection sociale européens ? Comment rendre compte des débats sur la concurrence des droits sociaux toujours d'une brûlante actualité politique ? Dans quelle mesure le débat sur le « Sud global » déplace-t-il les enjeux de la protection sociale vers l'aide humanitaire ? Les deux premières journées auront permis de replacer ces thèmes dans une durée plus longue, qui fait jouer statut et culture du travail (ce qui intègre la question des techniques et de la technicisation), ainsi que les formes de politisation par la mobilisation des différences.

Modalités et délais de soumission

Les propositions de communication **pour l'une des trois journées prévues de 500 mots maximum**, avec une brève présentation des auteurs, leur affiliation institutionnelle et leurs coordonnées, sont attendues pour le **30 juin 2018** par courriel en un seul fichier à l'adresse suivante : decentrer.welfare@gmail.com. Les réponses seront adressées aux auteurs avant le **30 juillet 2018**. Les doctorant(e)s sélectionné(e)s pour la première journée devront envoyer le texte de présentation avant le **1^{er} octobre 2018**. Pour les deux autres journées, le texte de la communication devra être envoyé un mois avant aux organisateurs.

Les doctorants intéressés par les journées d'étude et par la mise en place du groupe de travail peuvent d'ores et déjà contacter les organisateurs.

Renseignement et contact : leonore.chanlat-bernard@ehess.fr et federico.delgiudice@ehess.fr